

Inscription obligatoire

avant le (.../.../.....) au CAUE

nom.....

prénom.....

fonction.....

organisme.....

adresse.....

adresse de facturation (si différente)

.....

ville.....

tél.....

@.....

participera à la journée technique.

Le participant s'engage à être présent **toute la journée** et **au repas** du midi :

joint un **chèque** de 45 euros libellé à l'ordre du CAUE de la Corrèze

règlera 45 euros par **mandat administratif** en contre partie d'une facture

Public

Agents territoriaux en charge de l'urbanisme, instructeurs des autorisations d'urbanisme, élus et secrétaires de mairie ou d'EPCI, constructeurs.

Des équipes pluridisciplinaires seront constituées entre stagiaires.

Limité, 12 à 15 participants.

Formation annulée en dessous de 9 participants.

Horaire

de 09h00 à 17h00

accueil café à partir de 8h45

Lieu

.....
.....
.....

Coût Pédagogique

30 euros (**hors repas du midi**)

Contact et inscriptions

CAUE de la Corrèze
45 quai Aristide Briand - 19000 Tulle
05 55 26 06 48
caue.19@wanadoo.fr

INITIATION PRATIQUE À L'URBANISME

La part du conseil dans les autorisations d'urbanisme



JOURNÉE TECHNIQUE n°1

OBJECTIF - PROGRAMME

Cette journée de formation technique a pour but de conforter les personnes susceptibles d'accompagner un porteur de projet (construction, extension, restauration). Elle donne des arguments pour apprécier ou faire évoluer les projets en prenant en compte, au delà du contexte réglementaire, le contexte local. L'identité corrézienne est décryptée en détail à partir du travail de collecte et d'analyse du patrimoine bâti et paysager et de son évolution.

L'objectif est de réunir un public varié (élus, secrétaires de mairie, agents instructeurs, constructeurs...) pour croiser les pratiques et les expériences. Animées par les professionnels du CAUE, ces journées sont proposées sur tout le territoire de la Corrèze à l'échelle intercommunale.

Témoignage de stagiaire :

« *journée pédagogique et presque ludique! Contenu adapté à l'ensemble du groupe, du novice au plus expérimenté* ».

A partir de l'expérience du CAUE et en suivant la démarche de composition d'un dossier de permis de construire, les enjeux architecturaux et paysagers d'un projet d'habitat seront développés et analysés.

INTRODUCTION ET TOUR DE TABLE

- Présentation des participants et de leur structure, leur rôle dans l'accompagnement du projet ou l'instruction.

CULTURE COMMUNE DE L'ESPACE PAR LE BIAIS D'UNE APPROCHE GLOBALE

- Comprendre son territoire au travers de l'exemple du département de la Corrèze.
- Démarche contextuelle, du territoire à la parcelle.

APPROCHE SPATIALE ET INTÉGRATION DE LA CONSTRUCTION

- Intégration paysagère et adaptation à la pente.
- Volumes, matériaux et couleurs au travers de la construction individuelle récente.

ATELIERS ET TRAVAUX DE GROUPE À PARTIR D'UN CAS PRATIQUE

- Exercice de lecture, partage d'expériences.
- Analyse de site et proposition d'un parti architectural et paysager en volume à partir de maquettes.

INTERVENANTS

Conseillers du CAUE

